

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 16 (1880)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

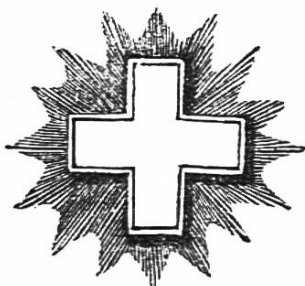
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 JANVIER 1880.

XVI^e Année.



N^o 2.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Histoire critique de l'Éducation en France, de Gabriel Compayré (*Suite*). — Littérature (Un poète parisien). — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Histoire critique de l'Éducation en France,

De Gabriel COMPAYRÉ (1)

(*Suite*)

D'abord, aux jésuites, M. Compayré oppose les oratoriens, leurs rivaux, et qui donnaient au français, à la langue maternelle, la place que l'ordre de Loyola faisait au latin, puis Port-Royal, plus éloigné encore des jésuites, qui le firent supprimer par Louis XIV parce que le système d'instruction qu'ils avaient organisé dans leurs *Petites-Écoles* était supérieur à celui de leurs pompeux collèges. Ici M. Compayré fait une échappée dans l'histoire de la pédagogie de l'Europe orientale pour nous montrer Port-Royal imitant Comenius, le grand éducateur morave, le réformateur de l'enseignement de la langue en même temps que le rénovateur de la méthode intuitive.

Le troisième livre contient l'historique de l'Éducation au

(1) Paris, chez Hachette, 1879. Deux volumes de 500 pages chacun.

XVII^e siècle, passe en revue l'éducation des princes, telle que l'entendaient Bossuet, Fénelon, celle des femmes par M^{me} de Maintenon, et montre l'influence heureuse de deux philosophes, celle de l'anglais Bacon et du français Descartes, sur la marche de l'éducation à laquelle ils fournissent plusieurs principes féconds comme celui de ne pas chercher à jeter tous les esprits dans le même moule, mais de favoriser l'individualité des élèves. Le fameux principe *du connu à l'inconnu* est recommandé aussi par ces philosophes. Nous ne pouvons hélas ! qu'indiquer, quand il faudrait extraire et citer sans cesse dans ces pages où les développements ingénieux ou profonds abondent.

Le livre quatrième nous mène d'Henri IV à Rollin, le noble Recteur de cette Université de Paris que l'auteur fait connaître en détail, avec son organisation première, ses modifications successives et sa dégénérescence sous Louis XIV, puis son relèvement sous Pourchot et surtout sous Rollin, que M. Compayré appelle le *saint universitaire*, et que le chancelier Daguesseau cherche à continuer. Voltaire lui-même a appelé le traité des études de Rollin *un livre à jamais utile*. « Son livre, dit M. Compayré, est un manuel pédagogique, le bréviaire du professeur. » Rollin était grand partisan des études classiques, du grec et du latin. Il est trop crédule en histoire, il est vrai, mais en ce qui concerne la partie éducative de cette branche et pour en faire ressortir les leçons de morale, Rollin est encore notre maître. Le domaine de cet illustre pédagogue était limité à l'enseignement classique secondaire, où il voulait unir le savoir à la piété, mais à une piété sincère.

Avec le second volume, nous abordons, dans le premier chapitre, le XVIII^e siècle et les précurseurs de Rousseau, français, anglais, suisses (Crousaz de Lausanne). Pourquoi ne dit-il rien des précurseurs allemands de Rousseau, entre autres Francke de Halle et de l'école humaniste de Göttingue ? Le second chapitre est consacré tout entier à Rousseau lui-même et forme une des portions les plus remarquables de cet ouvrage, qui l'est d'un bout à l'autre. Dorénavant, nul ne pourra parler du rôle du philosophe de Genève dans l'éducation sans avoir lu ces pages si instructives et si belles. « *L'Emile*, dit M. Compayré du chef-
« d'œuvre de Rousseau, n'est pas seulement une œuvre éphé-
« mère de polémique, c'est un livre éternellement vivant ; c'est,
« malgré des erreurs graves que nous ne songeons pas à dissi-
« muler, le plus grand monument de la pensée humaine en ce
« qui concerne l'art de l'éducation. » (II, 41.)

Le chapitre trois, où l'auteur met en scène les disciples et les contradicteurs de Rousseau, (Bernardin de St-Pierre, Kant, Basedow, Pestalozzi, Rousseau, Frœbel, Mad. de Staël, Mad. Necker de Saussure, Mad. de Genlis, le Père Gerdil, l'abbé Blanchard offre un tableau un peu incomplet, notamment en ce qui concerne la pédagogie suisse, où il ne fait pas la place qu'il mérite au premier pédagogue de notre pays roman, au Père Girard, qu'il ne connaît que par un de ses ouvrages, le plus étendu, il est vrai, et le plus connu en France, son *Cours de langue maternelle*. Girard aussi était un disciple de Rousseau plus que de Pestalozzi dont M. Michelet a même voulu le faire passer pour un rival secret sous couleur de libéralisme (1).

De l'enseignement mutuel, si admirablement combiné avec la méthode magistrale à l'Ecole de Fribourg de 1804 à 1823 et de l'influence de Girard en général sur la pédagogie. M. Compayré n'en dit mot et il paraît oublier en particulier le retentissement de ses doctrines en Italie, où elles ont trouvé beaucoup d'écho et exercé une action durable, attestée par de nombreux extraits dans la *Guida dell' Educatore* de Florence et les comptes-rendus de Raphaël Lambruschini, le père de la pédagogie toscane, Corridi de Pise, Enrico Meyer de Livourne et d'autres éducateurs éminents (2).

Le livre sixième traite de quelques écrivains que nous ne sommes pas accoutumés à voir figurer dans une histoire de la pédagogie et au sujet desquels on peut se demander s'ils doivent vraiment y occuper une aussi grande place que celle que leur assigne M. Compayré, ordinairement si judicieux dans son choix et ses appréciations. Nous ne parlons pas de l'abbé philosophe Condillac, auteur d'un cours d'études en treize volumes, destinés à l'éducation du prince de Parme, son élève, mais de Diderot et d'Helvétius, bien que le premier ait posé la loi de l'utilité générale, reconnue comme critère de l'importance des études, et donné la prépondérance aux sciences sur les lettres, avant le philosophe anglais Spencer, l'auteur d'un *Essai sur l'Education*, qui fait autorité en Angleterre. Le procureur général, La Chalotais, dont M. Compayré parle au long au livre septième, paraîtra aussi à bien des gens, en dépit de ses mérites relatifs à l'éducation, appartenir à l'histoire des luttes religieuses et politiques du XVIII^{me} siècle plutôt qu'à l'histoire de la pédagogie. Un homme beaucoup plus

(1) Michelet. *Nos Fils*.

(2) Daguet. *Manuel de Pédagogie, suivi d'une Histoire de l'Education*. Delachaux, Neuchâtel. 3^e édition, 1877.

spécialement voué à la science de l'instruction publique, c'est le président Rolland, dont le Compte-rendu présenté au parlement de Paris en 1768 constitue un *véritable plan d'éducation* en ce qui concerne l'instruction classique, l'organisation des collèges et qui offre, entre autres mérites, celui de montrer l'importance de l'enseignement historique.

M. Compayré (p. 467) distingue très bien ici deux grandes catégories de pédagogues, d'abord les théoriciens, ensuite les organisateurs et les hommes d'action ; le président Rolland appartient à ce dernier groupe ; la plus grande partie de son travail appartient à des questions pratiques.

Dans le livre huitième, nous sommes en pleine révolution française avec Mirabeau, Talleyrand, Condorcet, et plus tard avec Lakanal, Lanthenas, Lepelletier de St-Fargeau, Daunou, qui tous ont rédigé des projets d'organisation, posé des principes souvent justes et bien conçus, mais souvent aussi abstraits et utopiques. M. Compayré nous retrace ici les efforts de la Convention pour organiser l'instruction primaire et en prend occasion de nous dire ce qu'elle était avant la Révolution. Il rend en passant hommage aux frères de la doctrine chrétienne et relève un progrès essentiel de leurs écoles consistant à mettre le latin à peu près de côté dans l'enseignement élémentaire. Une autre innovation salubre, la substitution de l'enseignement simultané à l'enseignement individuel et la division d'une classe en trois ordres (les faibles, les médiocres et les plus avancés) sont dues à l'abbé de la Salle et à ses confrères, plus libéraux avant la Révolution qu'ils ne l'ont été depuis, selon l'auteur (p. 334). (1) Mais les écoles clairsemées sur un vaste territoire n'étaient que de pâles lumières, perdues dans la nuit générale qui couvrait le pays.

La Révolution entreprit de remédier à cet état de choses, mais sans décréter l'instruction obligatoire, repoussée par Mirabeau, partisan de la liberté la plus complète d'enseignement. La gratuité, en revanche, patronnée par Talleyrand, est admise dans le Rapport de ce dernier en 128 articles pour l'instruction élémentaire. La guerre aux trente patois qui rompent l'unité de la langue française est à l'ordre du jour dans l'Assemblée. Condorcet,

(1) M. Compayré cite une étude intéressante et complète sur le vénérable abbé de la Salle par F. L., Directeur de l'Ecole normale de Rouen. Paris, 2 volumes, 1876. Cet ouvrage nous étant parvenu ces derniers temps, nous comptons en donner une idée à nos lecteurs. L'auteur est un membre de cet Ordre qui a brillé comme on sait à l'Exposition universelle de 1878 par ses travaux graphiques et en géographie.

quoique fanatique de progrès, ne croyait pas l'Etat autorisé à imposer un corps de doctrine et assignait pour limite à son action le seuil de la conscience. L'égalité complète et absolue de l'éducation entre les hommes et les femmes était proclamée même dans une mesure que repousse M. Compayré, qui fait ressortir les différences que sa nature propre et les devoirs de la maternité mettent entre le sexe féminin et le sexe masculin.

L'idée de l'instruction obligatoire date de la Convention et eut pour promoteur Lepelletier de St-Fargeau, ex-marquis devenu jacobin, mort victime des haines royalistes. Le plan d'éducation que laissait cet homme politique, repris par Robespierre et qui a été salué par Michelet du nom hyperbolique d'évangile de la pédagogie, ne tenait aucun compte de la liberté individuelle et adjugeait les enfants à l'Etat comme chez les Spartiates. Aussi était-il abandonné avant d'être mis à exécution. L'instruction primaire occupait seule la Convention qui trouvait l'instruction plus avancée, contraire à l'égalité. On sait le mot stupide et cruel de Coffinhal à l'illustre chimiste Lavoisier qu'on envoyait à la guillotine : « La République n'a pas besoin de chimie. » La Convention renfermait cependant des esprits qui comprenaient mieux le prix de la haute culture, l'évêque Grégoire par exemple. Une des idées heureuses de ce temps, est relative à la composition de livres élémentaires dont on sentait le caractère et l'importance.

C'est aussi à des inspirations élevées de cette époque que doivent leur fondation l'Ecole polytechnique et l'Ecole normale supérieure (1794).

Nous arrivons avec le livre IX et dernier, au XIX^{me} siècle, dont le premier chapitre seul appartient à l'histoire de la pédagogie, car il est suivi de *l'esquisse d'une théorie de l'éducation* selon les idées propres de l'auteur, que nous nous réservons d'analyser dans un article spécial. Nous avons hâte de clore ce compte-rendu assez long par l'examen rapide du chapitre relatif à l'université de France et des théories de l'éducation au XIX^{me} siècle, l'un des plus substantiels de l'œuvre et celui qui a le plus d'actualité pour nous, puisqu'il traite de la pédagogie contemporaine.

De l'Université de France sous l'empire, nous ne dirons qu'une chose, c'est que créée en 1806 et 1808, à la demande des Conseils généraux, elle centralisait toute l'instruction, en en faisant le monopole de l'Etat et une grande caserne scolaire au profit du système de Napoléon I^{er}. « L'instruction primaire, dit M. Compayré, n'entra jamais dans les soucis préférés de

« l'empereur (p. 480). » La Restauration ne s'en souciait pas davantage; elle n'accorda que 50,000 francs d'encouragement aux écoles primaires. Ces dernières ne furent organisées que sous la royauté de Juillet et pendant le ministère de Guizot, dont elles seront, comme nous l'avons dit ailleurs, l'impérissable honneur. Mais les progrès furent lents à s'accomplir; le *Tableau de l'instruction primaire*, publié en 1837, dévoilait encore une situation lamentable. Il n'y avait qu'une seule école pour 15 à 20 villages. L'instituteur primaire était laboureur, sabotier, cabaretier même. Mais déjà l'instruction des petits enfants occupait une institutrice éminente, M^{me} Pape-Carpentier, et les salles d'asile s'organisaient. L'enseignement mutuel les avait précédées.

A. DAGUET.

(A suivre.)

Littérature.

UN POÈTE PARISIEN

S'il est difficile de rencontrer un écrivain d'une trempe identique à celle de Musset et de dire à qui il ressemble, l'on éprouve non moins de difficulté à marquer les différences qui le distinguent des meilleurs poètes français, tant cet esprit capricieux et cet enfant gâté du public est habile à vous causer des surprises et à renverser les jugements défavorables ou non qu'on avait d'abord portés sur son œuvre et son caractère. Prenez Racine, La Fontaine, A. Chénier, A. de Vigny, et dites si Musset n'a pas avec eux de nombreux points communs, sans perdre la moindre parcelle de son originalité. Citez encore, si vous le voulez. Boileau, le poète satirique, Molière, le grand comique, Voltaire, si universel et pourtant si français, Béranger peut-être, le poète indépendant, comme des maîtres à l'école desquels Musset a reçu quelques leçons; mais vous ne pouvez prétendre à découvrir chez lui un trait de famille bien caractérisé, un tempérament qui trahit une origine commune, des idées et un style propres à une école et établissant une filiation. Lamartine fait songer à B. de Saint-Pierre et à J.-J. Rousseau, V. Hugo est un brillant disciple de Chateaubriand, mais à qui rattacher Musset? Il faut aller au delà du Rhin et même sortir du continent pour trouver les congénères de Musset. Byron et H. Heine sont les seuls poètes, en effet, qui me le rappellent, et j'avais raison de prétendre en commençant qu'il faut quitter le sol de la France pour rencontrer ses pareils. Mais ici la ressemblance est fortement accusée, et je dirai même qu'elle est frappante.

Come Heine, Musset a ses intermittences d'humeur qui le portent tantôt à la révolte et au cynisme, tantôt à la soumission et à une grande délicatesse de sentiment. Écoutons d'abord le poète allemand, dans ces heures où le démon le possède, où l'ironie, la moquerie, la plaisanterie sarcastique semblent sortir des replis de son naturel. S'agit-il de tourner en ridicule la rêverie et la sentimentalité dont on a tant abusé au com-

menacement du siècle. Heine compose deux petits couplets, que je traduis sans la rime ni la mesure, pour ne pas trop les modifier :

Les philistins (1), dans leur petite veste du dimanche,
S'en vont à travers la forêt et les champs,
En poussant des cris et en sautant comme des cabris
Ils saluent la belle nature.

Ils remarquent, de leurs yeux clignotants,
Que tout fleurit avec un aspect romantique,
Et saluent de leurs longues oreilles
Le doux chant des moineaux (2).

Dans une autre chanson du même goût, Heine nous peint l'émotion et les soupirs ridicules d'une personne romanesque, au spectacle du coucher du soleil, au bord de la mer. Le poète la console ainsi :

« Mademoiselle ne soyez plus triste ;
Ceci est une vieille histoire :
C'est de ce côté qu'il se couche,
Mais c'est ici qu'il reviendra (3). »

Il n'est pas difficile de trouver dans Musset quantité de traits et de plaisanteries de ce genre. Sans parler de ses contes si pétillants d'esprit, et de ses œuvres dramatiques semées de mots plaisants, on rencontre presque à chaque pas dans ses poésies des formes et des idées qui déroutent l'esprit et échappent à la critique. Dans *Namouna* (chant VII), lorsqu'on lui reproche d'imiter Byron, voici comment il se défend :

Il faut être ignorant comme un homme d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

(1) En Allemagne les *bourgeois*, se prend ironiquement.

(2) Philister im Sonntagsröcklein,
Spazieren Jurch Wald und Flur:
Sie jauch, sie huepfen wie Boccklein,
Begruessen die schöne Natur.

Betrachten mit blinzelnden Augen,
Wie alles romantisch blueht ;
Mit langen Ohren sangen
Sie ein der Spatzen Lied. U. s. w.

(3) « Mein Fräulein ! sei'n Sie munter ;
Das ist ein altes Stuech,
Hier vorne geht sie unter
Und kehrt von hinten zuruech. »

On ne peut se moquer du public et des règles de l'art avec plus d'esprit et de sans-gêne que ne l'a fait Musset :

Hélas ! reprit Mardoche, un homme sur le haut
Du plus pointu des monts, serait-ce la Jung-Frau,
Me fait le même effet justement qu'une mouche
Au bout d'un pain de sucre. Ah ! bon père la bouche
Des hommes, à coup sûr, les met haut, mais leurs pieds
Les mettent bas. (Mardoche)

Et dans le prologue des *Marrons du Feu* :

Mesdames et messieurs, c'est une comédie,
Laquelle, en vérité, ne dure pas longtemps ;
Seulement que nul bruit, nulle dame étourdie
Ne fasse aux beaux endroits tourner les assistants,
La pièce, à parler franc, est digne de Molière ;
Qui pourrait le nier ? mon groom et ma portière,
Qui l'ont lue en entier, en ont été contents.

Enfin, dans la *Ballade à la lune*, dont nous avons de la peine à ne rien citer :

Qui t'avait éborgnée
L'autre nuit ? T'étais-tu
Cognée
A quelque arbre pointu ?

Car tu vins, pâle et morne,
Coller sur mes carreaux
Ta corne,
A travers les barreaux.

Comme Heine, il a le trait acéré et la passion qui se contient à peine en deçà des limites extrêmes. Musset et Heine sont deux désenchantés, aigris contre le monde et la société qui leur promettait tant et leur donna si peu. Jeunesse, amour, vertu, génie, gloire, tout ce qui fait rêver le cœur, tout ce qui passionne les imaginations restées jeunes même sous des cheveux blancs, tout cela semble avoir pour eux plus d'amertume que de douceur :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaieté ;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Voilà Musset dans ses mauvais moments, dans ses heures terribles où le poète croit voir tout s'écrouler autour de lui :

Mes chants sont empoisonnés ;
Comment pourrait-il en être autrement ? (1)

Qui est-ce qui pousse ce cri de désespoir ? Est-ce Musset ? Non, c'est le poète allemand, ce qui nous prouve encore une fois la parenté de ces deux enfants du siècle.

LUGRIN.
(A suivre.)

(1) Vergiftet sind meine Lieder ;
Wie koennt' es anders sein ?

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Le corps enseignant primaire du chef-lieu vient de faire une perte douloureuse par la mort de M. Auguste Bonjour. Originaire de Lignières, M. Bonjour avait rempli les fonctions de précepteur dans une grande maison en Russie et dirigé l'école libre de Grandchamp, lorsqu'il fut appelé à enseigner aux écoles publiques de la ville de Neuchâtel. Esprit lucide et ferme, caractère loyal, généreux, élevé, chrétien fervent et sincère, ami vrai, père de famille sans reproche, M. Bonjour réalisait complètement l'idéal d'un homme qui n'a dans tous ses actes jamais suivi d'autres inspirations que celles de sa conscience. Une grande modestie s'alliait en lui à la sagacité nécessaire à l'homme qui est destiné à former la jeunesse. Aussi laisse-t-il les plus vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu.

Le corps enseignant du cercle de Neuchâtel en particulier perd en M. Bonjour l'un des hommes qui lui faisaient le plus d'honneur et le plus de plaisir. Comme membre du Comité-directeur de la Société romande en 1870, M. Bonjour s'était signalé par la part active qu'il avait prise aux actes de la direction et à l'organisation de l'assemblée générale de cette époque. Le vide que l'honorable, bon et excellent Auguste Bonjour laisse dans les rangs du corps enseignant ne sera jamais comblé.

THURGOVIE. — Le 8 septembre, le Synode scolaire de Thurgovie, ouvert sous la présidence du directeur de l'école normale de Kreuzlingen, M. Rebsamen, a pris connaissance de l'excellent rapport de M. le pasteur Christinger intitulé : *La mission morale de l'école en vue surtout des circonstances actuelles*. M. Christinger nous ayant honoré de l'envoi de son écrit, nous comptons en dire un mot prochainement.

LUCERNE. — Ce canton veut aussi avoir son exposition permanente. Sur le rapport du directeur de l'école normale Küttel, le corps enseignant lucernois réclame sa part des 3000 fr.

ST-GALL. — Le *Beobachter* de Zurich fait la guerre à M. le pasteur Grob, qui a attaqué M. Vogt, le célèbre naturaliste, à propos d'un toast porté par ce dernier au *Matérialisme de la ville de St-Gall*.

BERNE. (*Jura bernois*.) — Le journal de Porrentruy, *Le Jura*, parle d'une école dont l'instituteur ne souffre pas que ses élèves arrivent en sabots à l'école. Le père de famille qui a envoyé un article à ce sujet au journal paraît croire que ce fait se passe encore dans d'autres écoles. Quelques explications seraient ici à leur place.

GRISONS. — Le *Volksblatt* de ce canton fait chorus avec ceux qui demandent qu'on supprime les devoirs domestiques pour les élèves des écoles, et notamment les jeunes filles. Le même journal raconte qu'un Américain ayant épousé une de ses compatriotes, belle et grande dévoreuse de livres, mais absolument étrangère au travail du ménage et aux occupations de son sexe, son mari, voulant lui donner une leçon, se mit à laver lui-même un de ses pantalons sous les yeux de Madame, qui était

en ce moment dans son lit et bien enfoncée sous la plume. Levant la tête au bruit que faisait son mari, en entreprenant cette besogne nouvelle pour lui, elle lui demanda : « Mais, que fais-tu là ? — Eh ! mais, je lave une chemise pour moi ! — Ah ! bien, fais-moi le plaisir d'en laver aussi une des miennes ! »

Le même journal fait la guerre aux exercices de mémoire trop développés dans certaines écoles élémentaires. Mais on connaît aussi beaucoup d'écoles allemandes où les exercices de mémoire sont trop négligés. Le *Volksblatt* affirme que ceux qui brillent par la mémoire dans les écoles élémentaires perdent tout leur prestige plus tard quand ils aspirent aux classes supérieures. Il y a du vrai là dedans. Mais n'énonçons pas de théories trop absolues, parce qu'elles sont fausses.

OBWALD. — D'après le rapport de l'inspecteur d'écoles de cette contrée, qui est le curé de Kerns, M. von Ah, qui est un orateur patriotique distingué, bien connu à Fribourg en Suisse, ce demi-canton a 36 écoles primaires et 1,869 élèves. Ces écoles sont dirigées par 9 instituteurs et 27 sœurs ou religieuses. La préférence accordée à ces dernières (à part le bon marché et le caractère ecclésiastique dont M. von Ah ne parle pas) vient de la circonstance que dans les communes populeuses, les enfants sont séparés d'après le sexe et qu'il n'y a d'instituteurs que dans les classes supérieures. Les absences ne sont pas plus fréquentes que dans le canton de Berne ; ce qui n'empêche pas le zélé curé de Kerns d'adresser une vive réprimande aux familles qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école. « Un bon moyen d'attirer les enfants à l'école, dit le brave curé, c'est de leur donner une bonne soupe et des habits chauds en guise de férule et de bastonnade. Et ce n'est pas seulement à midi que les élèves de la commune de Gisswyl ont besoin d'une soupe confortable, c'est aussi le matin. »

L'avoir des écoles (non compris l'école protestante d'Alpnach) monte à 346,658 fr.

Le journal que nous citons prend occasion de cet aperçu pour lancer un pavé aux inspectorats de son canton et prétend que les petits inspectorats rendent plus de services que les grands. C'est bon dans des pays comme l'Obwald, quand on se sert des curés comme inspecteurs et que ces inspecteurs sont capables.

Le *Bernerschulblatt* voudrait-il qu'on rendît aux pasteurs leurs anciennes fonctions ? On trouvera certainement des pasteurs aussi dévoués que M. von Ah, dont nous apprécions cependant plus que personne le mérite. Une preuve de l'esprit élevé de cet homme, c'est qu'il rend pleine justice à l'école protestante d'Alpnach. Cette localité se distingue d'ailleurs par sa bienfaisance. Chaque jour, on distribue une soupe nourrissante à 50 élèves.

GLARIS. — La Conférence cantonale des instituteurs a tenu ses assises le 27 octobre dans le chef-lieu. Elle a commencé par le chant : *Wir fühlen uns zu jedem Thun entflammt, das frommen soll dem Vaterland*. M. Tuchschnid, instituteur secondaire, qui présidait la séance, a fait un exposé des griefs qu'on allègue contre l'école et dont la plupart lui pa-

raissent manquer de fondement. M. le Dr Forster a traité la question suivante : « Comment faut-il s'y prendre pour intéresser le peuple à l'œuvre de l'éducation et rendre cette participation efficace ? » Un membre trouve que cet intérêt du public pour l'école existe à un haut degré. Autrement l'Etat ne ferait pas les sacrifices qu'il s'impose. En 1854, on ne dépensait que 5,000 fr. pour l'instruction publique. Aujourd'hui, on dépense 78,000 francs. Le président du conseil d'éducation du canton voit avec plaisir que l'idée d'une école complémentaire soit partie dans ce canton d'une société d'ouvriers et d'artisans, celle de Schwanden. Il est question de fonder des sociétés pour l'éducation populaire dans les districts. Plusieurs pasteurs honoraient la réunion de leur présence. (Extrait de la *Schweizerische-Lehrer-Zeitung* du 22 novembre.)

ESPAGNE. — Il a péri cette année en Espagne, dans les combats de taureaux, 20 hommes, 526 taureaux, 1,041 chevaux. Il s'est commis pendant les représentations 117 meurtres et 65 vols.

(*Cronica de Cataluna*, 10 décembre 1879.)

— Le nouveau roi Alphonse XII n'a cependant rien trouvé de mieux pour se populariser que de donner aux Madrilènes le spectacle d'un combat de ce genre. Mais on dit que la reine s'est retirée pleine de dégoût de cet abominable divertissement.

Les galériens de Valence ayant été gratifiés de deux bœufs pour les manger pendant les fêtes du mariage royal, ont demandé et obtenu la permission de pouvoir tuer leurs bœufs dans le préau de leur prison en manière de courses ou de combats de taureaux. C'est sans doute un moyen imaginé pour faire passer le goût du sang à ces criminels.

— Cette péninsule compte dix universités : Madrid, Barcelone, Grenade, Oviédo, Salamanque, Santiago, Séville, Valence, Valladolid et Saragosse. Les étudiants y sont au nombre de 15,514.

TRANSYLVANIE. — Nous recevons de Bistritz, ville importante de cette province des Etats autrichiens, deux numéros d'une nouvelle feuille scolaire intitulée : *Deutsche Blätter*, rédigée par MM. Græf et Homner, avec la collaboration de onze hommes d'école des divers Etats allemands. Cette feuille in-4° renferme des articles très variés, des biographies, des dissertations, des comptes-rendus bibliographiques, des correspondances, des nouvelles, des indications pédagogiques, des anecdotes scolaires.

Cette feuille, faisant à l'*Educateur* l'honneur de le nommer, nous ne pouvons faire moins que de lui rendre sa politesse. Nous ne doutons pas d'ailleurs que la lecture de la feuille transylvanienne ne soit utile à la nôtre, et nous comptons lui envoyer cette dernière à partir du 1^{er} janvier 1880.

Le numéro premier s'ouvre par une série d'articles et de citations qui ont trait à Diesterweg, l'émancipateur de l'école dans le nord de l'Allemagne, et qui était non-seulement un grand théoricien, mais un praticien de premier ordre en pédagogie. Mais, rationaliste outré, Diesterweg manquait de la bonhomie et du cœur de Pestalozzi.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

A. Orthographe.

DICTÉE DE CONCORDANCE.

2^e dictée. — Accord du verbe après un nom de nombre indéfini. Plus d'un. La plupart. — Accord après un nom collectif. Après les nombres fractionnaires. Après le *peu*. (Voir *Grammaire usuelle* d'Ayer. § 619-625.)

LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

(D'après M. Thiers.)

La fête devait avoir lieu au Champ-de-Mars. On avait projeté de transporter la terre du milieu sur les côtés de manière à former un amphithéâtre suffisant pour la masse des spectateurs qui accourraient à cette solennité. Douze mille ouvriers y travaillaient depuis longtemps; un nombre de deux mille avait été ajouté les derniers jours; cependant il était à craindre que les travaux ne fussent pas achevés le quatorze. Nombre d'habitants veulent alors se joindre à la foule des travailleurs, qui formait la plus pittoresque des fourmilières. Beaucoup de religieux saisissent la pelle; quantité de militaires s'arment de la hache; plus d'une femme élégante même contribue aux travaux. Bientôt l'entraînement est général: on s'y rend par sections, avec des bannières de différentes couleurs; la plupart s'ébranlent au son du tambour. Arrivés là, les groupes se mêlent, la foule des ouvriers improvisés travaille en commun, et force bons mots, force lazzi s'échangent. Pendant ce temps, la multitude des fédérés arrivait continuellement, et cette foule de gens étaient reçus avec la plus aimable hospitalité. L'effusion était générale et la joie sincère, malgré les alarmes que le très petit nombre d'hommes restés inaccessibles à ces émotions s'efforçaient de répandre. On disait que des brigands profiteraient de ces moments pour piller la ville, mais le peu de dupes qui se laissait prendre à ces propos, découragea bientôt les alarmistes.

DICTÉE GÉNÉRALE.

(D'après la *Nouvelle Revue*.)

LES LABOURS EN ALGÉRIE (fin).

Le laboureur termine le cortège (1), chaussé de sandales en peau de chèvre, dont les lanières, tachées de boue, s'enroulent autour de ses jambes nues (2). Ses membres ont des contractions d'athlète (3). Tantôt, le corps renversé, il pèse de sa force tout entière sur la poignée de la

(1) Sauf dans *eussé-je*, *dussé-je*, etc., les mots en *ège* prennent maintenant l'accent grave.

(2) *Nu* placé après un nom, est variable; avant, il est invariable, excepté dans: la *nue* propriété d'un bien; les *nus* propriétaires; toute *nue* la vérité peut déplaire.

(3) Celui qui combattait dans les jeux publics de la Grèce; au sens figuré, combattant, homme robuste.

charrue (4). tantôt il allonge le bras qui tient l'aiguillon, et, avec un cri, sorte d'onomatopée (5) rude, il excite le nonchalant animal.

De temps à autre, pour reprendre haleine dans une pose altière, il se campe auprès du dromadaire arc-bouté (6) sur ses jambes calleuses. Si c'est l'heure des génuflexions (7) il se prosterne avec une simplicité, un abandon tout naturel, et murmure sa prière. Le soc tranchant poursuit bientôt sa tâche, fend la terre, l'ouvre, la retourne et culbute sur son passage oignons, chardons et bruyère; il broie mille fleurs sauvages, et jette l'épouvante et la destruction dans les familles d'insectes pullulants (8). Des volées de bergeronnettes, qu'avaient tenues à distance l'excentricité et le bruit de l'attelage, s'abattent sur ces proies que les sillons ont surprises dans leurs abris.

EXERCICE DE STYLE.

Mettre en style coupé la période suivante tirée de Buffon :

« Le paon, comme s'il sentait la honte de sa perte, craint de se faire voir dans cet état humiliant et cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux, jusqu'à ce qu'un nouveau printemps, lui rendant sa parure accoutumée, le ramène sur la scène pour y jouir des hommages dus à sa beauté : car on prétend qu'il en jouit en effet; qu'il est sensible à l'admiration; que le vrai moyen de l'engager à étaler ses belles plumes, c'est de lui donner des regards d'attention et des louanges; et qu'au contraire, lorsqu'on paraît le regarder froidement et sans beaucoup d'intérêt, il replie tous ses trésors et les cache à qui ne sait pas les admirer. »

Le paon craint de se faire voir dans cet état humiliant. Il a comme le sentiment de la honte de sa perte. Il cherche les retraites les plus sombres. Il s'y cache à tous les yeux. Il y attend un nouveau printemps qui doit lui rendre sa parure accoutumée et le ramener sur la scène pour y jouir des hommages dus à sa beauté. Car on prétend qu'il en jouit en effet. On le dit sensible à l'admiration. Voulez-vous l'engager à étaler ses belles plumes ? Donnez-lui des regards d'attention et des louanges. Paraissez le regarder froidement et sans beaucoup d'intérêt, il replie tous ses trésors. Il les cache à qui ne sait point les admirer.

NOTA. On pourrait également donner l'exemple ci-dessus de style coupé et demander à l'élève qu'il rétablisse la période.

ARITHMÉTIQUE.

Problèmes pour les élèves.

1^o Un paysan a acheté la récolte en foin d'un domaine pour la somme de 1800 fr. Il a eu 32 chars de foin de 11 quintaux métriques chacun, qu'il

(4) Excepté *chariot*, tous les dérivés de char prennent deux *r*.

(5) Mot dont le sens est imitatif, comme *murmure*, *cliquetis*, *froufrou*, etc.

(6) C'est-à-dire plié en forme d'arc.

(7) C'est-à-dire l'heure de se mettre à genoux pour dire ses prières.

(8) De pulluler, se multiplier abondamment.

a vendu fr. 7 le quintal. Les frais d'exploitation et de charroi se sont élevés à fr. 385. A-t-il gagné ou perdu et combien ?

Réponse : *Il a gagné 279 fr.*

2° Un mécanicien a fait une machine qu'il a vendue 450 fr. La matière première lui a coûté 184 fr. et il a consacré 38 journées à la fabrication de cette machine. Combien a-t-il gagné par jour ?

Réponse : *7 fr.*

3° L'ouvrier B. est employé dans une usine, où il reçoit une paie de fr. 5,75 par jour, plus fr. 0,50 pour chaque heure supplémentaire. Au bout du trimestre, son carnet portait 72 journées de travail et 17 heures supplémentaires. Il a employé sa paie de la manière suivante : pour son logement, fr. 87,50 ; au boucher, fr. 58,75 ; au boulanger, fr. 49,40 ; au tailleur, fr. 63,85 ; il a placé 50 fr. à la Caisse d'épargne et s'est réservé le reste pour les dépenses courantes. Combien lui restait-il ?

Réponse : *113 fr.*

4° On a acheté 3 k.,375 de laine pour faire des bas. Sachant qu'il faut 125 grammes de laine pour une paire, que la laine coûte fr. 17,80 le kilo et qu'on paie fr. 1,20 pour la façon d'une paire, on demande : 1° combien on pourra faire de paires de bas et 2° à combien reviendra chaque paire ?

Réponse : *27 paires ; la paire revient à fr. 3,42.*

5° On offre à vendre un immeuble aux conditions suivantes : 35000 fr. payables comptant ou 36000 fr. payables en trois termes : un tiers comptant, un tiers au bout de six mois et l'autre tiers au bout d'une année. En calculant l'intérêt au taux de 5 %, quelle est l'offre la plus avantageuse pour l'acquéreur ?

Réponse : *Il gagne 150 fr. en payant le tout comptant.*

6° Un aubergiste a mélangé une pièce de vin de 215 litres à fr. 0,80 le litre avec une autre pièce de 320 litres à fr. 0,60. Il a vendu ce mélange fr. 1 le litre. Quel bénéfice a-t-il fait sur le tout et que gagnait-il par litre ?

Réponse : *Bénéfice total, 171 fr. ; bénéfice par litre, fr. 0,32.*

Nous avons reçu des travaux d'arithmétique sur les questions posées dans le premier numéro de l'*Educateur* de 1880, ainsi que de nouveaux problèmes de MM. Perret, instituteur à Coffrane, Matthey, à Chenaux, (Cully), et M^{lle} Amour (sans désignation de localité). Les solutions données sont généralement justes, et nous y reviendrons dans le prochain numéro. M^{lle} Marie Boullotte, aspirante-institutrice à Oran (Algérie), a également dressé un compte-courant et un compte de caisse, qui sont les deux bien faits, et elle nous envoie une composition sur le sujet : *Souffrances d'un exilé*. N'ayant mis, nous dit-elle, qu'une heure à le faire, ce travail se ressent évidemment de cette précipitation. Aux examens d'Etat de Neuchâtel, les aspirants ont quatre heures pour la composition.

Méthode de calcul par les parties aliquotes.

On sait que le procédé de calcul dit par les parties *aliquotes*, et qui s'emploie dans la multiplication des nombres composés ou complexes,

consiste à décomposer un des facteurs d'un produit en plusieurs parties qui soient des diviseurs exacts les uns des autres. Cette décomposition peut souvent se faire de plusieurs manières, et c'est l'intelligence du calculateur qui choisit, par un raisonnement rapide, la décomposition la plus expéditive.

Là où elle rend le plus de service, c'est dans la transformation des monnaies ou des mesures étrangères.

Exemple : *Combien valent 38 L. st. 17 shillings 7 pence, à fr. 25,20 la livre sterling. — La livre vaut 20 shillings, le shilling 12 pence.*

On cherche d'abord la valeur de 38 livres sterling; puis, au lieu de calculer combien valent 16 shillings = $\frac{16}{20}$ de livre, on décompose cette fraction en $\frac{10}{20} + \frac{5}{20} + \frac{1}{20}$ correspondant à 10 shil., 5 shil. et 1 shil. On dit de même que 7 pence = $\frac{6}{12} + \frac{1}{12}$ de shilling, correspondant ainsi à 6 pence et à 1 penny.

Calcul.

	25,20
	38 liv. st. 16 shil. 7 p.
	20160
	7560
	95760
10 shil. =	1260
5 » =	630
1 » =	126
6 pen. =	63
1 » =	10,5
	97849,5 = fr. 978,495

Combien valent 736 marcs, au change de fr. 122,50 pour 100 marcs.

100 marcs =	122,50
marcs 700 =	857,50
» 20 =	24,50
» 10 =	12,25
» 5 =	6,125
» 1 =	1,225
	901,60

Ici on décompose 736 marcs en 700 marcs + 20 marcs + 10 + 5 + 1, dont les rapports avec le nombre invariable 100 s'aperçoivent bien facilement.

Un calculateur intelligent peut appliquer cette méthode de raisonner à un grand nombre de questions diverses. Elle a l'avantage de se prêter facilement à l'usage du calcul mental et d'employer moins de chiffres que les autres procédés de calcul.

Autrefois, quand on se servait de mesures dont les subdivisions n'étaient pas décimales comme elles le sont de nos jours, les élèves des écoles étaient de bonne heure familiarisés et rompus à l'usage des parties aliquotes. Combien de nous n'ont pas pâli et gémi au commencement pour multiplier des francs, sous et deniers avec des quintaux, livres et onces, ou bien avec des pieds, pouces et lignes.

Il faut reconnaître que cet exercice avait l'avantage de former de bons et habiles calculateurs, et, si l'emploi de nos mesures décimales a, d'un côté, beaucoup simplifié le calcul, d'un autre côté les jeunes gens semblent être devenus moins habiles dans l'emploi du calcul mental; car, il faut le dire, la méthode des parties aliquotes semble être plus ou moins oubliée, et à peu près méconnue aux nouvelles générations. La plupart des écoliers qui ont des règles à faire pour effectuer des transformations de mesures se servent de préférence de la règle de trois, de la réduction à l'unité, ou du calcul par fractions.

Cependant, le procédé des parties aliquotes pourrait encore rendre de bons services. — On pourrait, entre autres, l'employer pour raccourcir considérablement le calcul des règles de trois qu'il faut résoudre pour effectuer une répartition entre beaucoup d'associés.

Exemple : *Quatre associés, A. B. C. D., qui ont fait des mises de 3727, 4133, 2960 et 3160 francs, ont un bénéfice de 5700 francs à répartir entr'eux d'après leurs mises. Combien revient-il à chacun?*

Il faut calculer les quatre règles de trois suivantes :

$$\frac{5700 \times 3727}{13980}; \frac{5700 \times 4133}{13980}; \frac{5700 \times 2960}{13980}; \frac{5700 \times 3160}{13980}$$

Il faut donc multiplier chaque mise par le rapport $\frac{5700}{13980}$ qui peut se décomposer en $\frac{4660}{13980} + \frac{932}{13980} + \frac{103,5}{13980} + \frac{4,5}{13980}$ ou $\frac{1}{3} + \frac{1}{3,5} + \frac{1}{3,5,9} + \frac{1}{3,5,9,23}$, c'est-à-dire que le rapport est remplacé par une série équivalente dont chaque terme a un rapport simple avec le précédent.

On disposera le calcul de la manière suivante :

	MISES	=	3727	4133	2960	3160
pour	4660 ; le $\frac{1}{3}$		1242,33	1377,67	986,67	1053,33
»	932 ; le $\frac{1}{5}$		248,47	275,53	197,33	210,67
»	103,5 ; le $\frac{1}{9}$		27,61	30,62	21,93	23,41
»	4,5 ; le $\frac{1}{23}$		1,20	1,33	0,95	1,02
	5700		1519,61	1685,15	1206,88	1288,43

On peut s'assurer que le total n'est affecté que d'une petite erreur. Ce procédé n'aurait pas d'avantage pour le cas d'un petit nombre d'associés; mais, lorsqu'il y en a beaucoup, le calcul éminemment fastidieux de toutes les nombreuses règles de trois est remplacé par un petit nombre de divisions qui peuvent se faire mentalement. Il faut seulement une certaine habitude pour décomposer le rapport primitif en parties aliquotes un peu commodes.

Disons que le procédé est employé dans les banques, et que c'est M. Auguste Bonjour, instituteur à Neuchâtel, qui m'a indiqué cette pratique, sans en connaître la théorie. J.-P. ISELY, professeur.

Erratum : La réponse du problème n° 4 du numéro du 1^{er} janvier est fr. 51,20 et non fr. 62,45.